

Jean-Jacques Jégou

Sénateur du Val-de-Marne - Groupe Union Centriste

Plan national Parkinson

***"Les malades de Parkinson et leurs proches se sentent oubliés*."**

Jean-Jacques Jégou, sénateur du Val-de-Marne, a interpellé ce jour le ministre de la Santé sur la mise en place d'un Plan national Parkinson.

Alors que lundi prochain aura lieu la Journée mondiale Parkinson, le sénateur regrette que ces malades n'aient jamais bénéficié d'une prise en compte globale : « ***Les malades et leurs proches se sentent oubliés. De mon côté, je déplore que cette maladie, mal connue et fortement invalidante, soit la grande oubliée des plans de santé publique mis en œuvre ces dix dernières années*** ».

Le sénateur souligne que l'absence d'un Plan national Parkinson aboutit d'une part à des inégalités de traitement entre les diverses maladies mais aussi à des inégalités territoriales de traitement entre les malades. Par ailleurs, les malades ont le sentiment de ne pas être reconnus dans leur souffrance.

Pourtant, pour le sénateur, « ***Beaucoup pourrait être fait***. ***Une information suffisante, notamment sur les traitements qui entraînent parfois des effets secondaires, permettrait d'éviter le recours à des plaintes judiciaires et de scandales médiatiques, comme cela a récemment été le cas*** ».

Le sénateur a rappelé que l'appel à signatures en faveur d'un Plan national Parkinson, lancé auprès de personnalités politiques et médicales, a déjà recueilli des centaines de signatures dont celles de près de 200 parlementaires, de la majorité comme de l'opposition.

Alors que la qualité de vie des malades de Parkinson pourrait être largement améliorée et le risque de leur dépendance –question qui fait l'objet d'un grand débat national et est inscrite au premier rang des priorités gouvernementales- retardé, le sénateur s'interroge sur la mise en place d'un plan qui permettrait de soutenir efficacement les malades de Parkinson et leurs familles.

A la question de Jean-Jacques Jégou, Xavier Bertrand a répondu qu'il fallait « ***structurer la prise en charge des malades***
». Il a annoncé la tenue d'un colloque la semaine prochaine. Sur la forme que prendra cette prise en charge, le ministre a affirmé qu'il pouvait s'agir d'un plan d'ensemble ou de priorités réaffirmées. Quoi qu'il en soit, le ministre a assuré que «
Le message est bien reçu, je m'en porte garant
».

Quelques chiffres

En France, cette maladie touche 150 000 personnes et voit près de 14 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année, notamment chez nombre d'adultes âgés de moins de 60 ans. C'est la deuxième maladie neurodégénérative par le nombre de personnes touchées.